

Barge rousse, *Limosa lapponica* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Charadriiformes, Scolopacidés

Description de l'espèce

La Barge rousse est un limicole trapu de taille moyenne, équivalente à celle de la Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*), caractérisé par la coloration de son plumage et par son long bec légèrement retroussé. En plumage nuptial, le mâle arbore une coloration roux vif au niveau de la tête, du cou et de la poitrine et un bec sombre. La femelle apparaît plus terne. Les pattes sont noirâtres. En vol, les pattes dépassent à peine de la queue qui est rayée, le blanc du croupion remonte assez haut dans le dos. Le plumage hivernal présente des teintes tendant vers le gris et le marron, avec le dessus du corps tacheté. Le juvénile ressemble un peu à l'adulte non reproducteur mais s'en distingue par une coloration plus foncée tirant vers le chamois et d'un aspect fortement strié sur le dessus de l'oiseau. Les rémiges tertiaires présentent un bord pâle dentelé. La mue post nuptiale des adultes est complète et se déroule généralement entre juillet et octobre. Une mue pré-nuptiale partielle a lieu entre février et mai tandis que la mue post juvénile, elle aussi partielle, se déroule de septembre à février.

La Barge rousse a une envergure de 70 à 80 cm et un bec de 73 mm à 107 mm selon le sexe, les femelles présentant un plus long bec.

Vocalisations : JCR, CD2/pl.52.

Longueur totale du corps : 37 à 41 cm. Poids : 190 à 400 g chez le mâle, 262 à 630 g chez la femelle.

Difficultés d'identification (similitudes)

La Barge rousse ressemble à la Barge à queue noire (*Limosa limosa*), notamment en plumage hivernal, mais elle est de taille inférieure. Elle s'en distingue par son bec retroussé et l'absence de barre alaire blanche. La queue qui présente de fines raies grises et non une large bande noire terminale, prolonge un croupion blanc de forme triangulaire et non carrée comme celui de la Barge à queue noire. Les pattes plus courtes dépassent à peine la queue au vol.

Répartition géographique

La Barge rousse *L. l. lapponica* niche dans les zones arctiques et subarctiques de l'Eurasie et de l'Alaska. Elle atteint la limite du 67^{ème} parallèle dans la péninsule de Yamal et celle du 76^{ème} parallèle dans la péninsule de Taïmyr. La forme nominale se rencontre dans le nord de la Scandinavie à l'ouest de la Sibérie et hiverne principalement en Europe de l'Ouest, dans les estuaires de Grande-Bretagne et d'Irlande, sur les côtes de la Mer du Nord et dans la Mer des Wadden [8; 10]. Peu d'oiseaux de cette forme hivernent plus au sud de cette région.

La sous-espèce *L. l. taymyrensis* présente une distribution plus orientale en période de nidification et traverse l'Europe de l'Ouest pour aller hiverner en Afrique de l'Ouest (banc d'Arguin en Mauritanie jusqu'au golfe de Guinée). Quelques oiseaux se rendent jusqu'en Afrique australe [12 ; bg58]. Trois autres sous espèces sont également décrites.

En France, la Barge rousse se rencontre en migration et en hivernage sur la majorité des départements de la côte Atlantique.

Biologie

Ecologie

En migration tout comme en hivernage, la barge rousse est essentiellement une espèce côtière. Elle fréquente les vasières intertidales et les zones sablo-vaseuses. On la trouve peu ou pas sur les sables très compactés ou à proximité des côtes rocheuses. A marée haute, les oiseaux regagnent un reposoir qui peut se situer à plusieurs kilomètres de leur zone d'alimentation.

Comportement

L'espèce est capable de rallier en trois jours la mer des Wadden (Pays-Bas), d'un vol direct de 4 300 km à partir de leur zone d'hivernage du banc d'Arguin (Mauritanie), en volant à 3000 m d'altitude [5]. Cependant, une partie de la population effectue aussi des haltes migratoires, situées principalement sur les sites côtiers d'Europe occidentales. Une prouesse équivalente leur permet ensuite de gagner leurs zones de reproduction en Sibérie.

Le départ printanier des oiseaux de la sous-espèce nominale s'effectue de début mars à mi mai [bg51], voire à partir de février, tandis que le passage des hivernants en Afrique se déroule à la fin du mois d'avril et au début du mois de mai [7]. Les premières arrivées sur les sites potentiels d'hivernage sont notées au début du mois d'août. Le passage estival en France a lieu de fin juillet à octobre novembre, avec un pic de mi septembre à mi octobre [bg19].

Reproduction et dynamique de population

Les zones de reproduction se situent dans la toundra dépourvue d'arbres. Dans la presqu'île de Taimyr, YESOU *et al.* [15] ont observé la nidification de l'espèce sur des collines couvertes d'une végétation herbacée (carex, éricacées) et de mousses. La neige garnissait encore les dépressions du terrain au moment de la ponte. Les densités de couples nicheurs sont faibles, de 0,1 à 2,6 couples par km² [bg30].

Les deux sexes participent à l'incubation des quatre œufs (extrêmes deux à cinq) pendant 20 à 21 jours. Le conjoint reste à proximité sur un point surélevé afin de surveiller les alentours. Les mâles semblent jouer un grand rôle dans l'incubation pendant la première semaine après la ponte. Ensuite, ils passent trois fois plus de temps que les femelles à la surveillance.

En Finlande, les Barges rousses nicheuses s'installent souvent à proximité des Courlis corlieux (*Numenius phaeopus*) qui défendent leurs nids contre les prédateurs, ce que ces premières ne font pas. Elles bénéficient ainsi de leur protection en cas de présence de prédateurs [6].

Les oiseaux ne se reproduisent qu'à l'âge de deux ans et restent apparemment lors de leur première année sur les zones d'hivernage. Le taux de mortalité annuel (toutes classes d'âge confondues) serait de l'ordre de 17,4 à 26% [11]. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 31 ans [bg60].

Comme toutes les espèces nichant dans les contrées arctiques, la Barge rousse est naturellement protégée des dérangements liés à la présence humaine en période de nidification. Par contre elle semble très sensible aux conditions météorologiques et à la pression de prédation.

Régime alimentaire

Sur les sites de nidification, les barges rousses se nourrissent surtout d'insectes, annélides, mollusques et occasionnellement des graines et baies [bg7].

En mer des Wadden, le grand annélide *Arenicola marina* compose 90% du régime alimentaire en août et seulement 20% en novembre, tandis que le petit annélide *Scoloplos armiger* passe de 10 à 67% [9]. Les *Nereis diversicolor* constituent également une part importante de l'alimentation sur divers sites (Wash, Exe, Teemouth) en Grande-Bretagne [2; 3; 4], ou en France, en baie de Saint-Brieuc [1]. Elle consomme également de petits annélides *Bathyporeia* ou des crustacés du genre *Corophium*, voire des coquillages *Macoma balthica* en baie de Somme [14].

En mer des Wadden, les Barges rousses hivernant en Europe et se reproduisant en Fennoscandie stationnent de fin mars à début mai et augmentent leur masse de 1,9 g/jour pour effectuer leur vol de 1 500 à 2 000 km vers leurs zones de reproduction. Les oiseaux hivernant en Afrique et se reproduisant en Sibérie n'y stationnent qu'en mai et augmentent leur masse de 9,4 g/jour pour effectuer leur trajet de 4 000 km.

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (Cor. 11.125, 11.22 et 11.31)

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (Cor. 14)

1150*- Lagunes côtières (Cor. 21)

1160 - Grandes criques et baies peu profondes (Cor. 12)

Statut juridique de l'espèce

La Barge rousse figure à l'annexe I de la Directive Oiseaux en raison du faible effectif nicheur de l'Union Européenne, mais également à l'annexe II-2, ce qui explique que sa chasse soit autorisée au Danemark, en France et au Royaume-Uni. Elle figure également à l'annexe III de la Convention de Berne, à l'annexe II de la Convention de Bonn et est listée en catégorie B2a de l'AEWA (populations du nord de l'Europe/ ouest de l'Europe).

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Deux sites revêtent une importance internationale pour l'espèce en accueillant plus de 1 200 individus : la baie de Bourgneuf (réserve de chasse maritime-RCM) et la réserve naturelle nationale (RNN) de Moëze-Oléron. Les sites d'importance nationale (accueillant plus de 50 oiseaux) sont la baie des Veys (RNN), la baie du Mont Saint-Michel (RCM), la baie de Saint-Brieuc (RNN), la baie de Morlay - estuaire de la Penzé (RCM), la rivière de Pont-l'Abbé (RCM), la baie de Goulven (RCM), la baie de Quiberon, les traicts du Croisic (RCM), la baie de l'Aiguillon (RNN), l'île de Ré (RNN partiel), l'anse d'Yves (RNN), Bonne Anse (RCM), le bassin d'Arcachon (RCM et RNN, partiel). Excepté le bassin d'Arcachon, l'ensemble de ces sites est majoritairement désigné en ZPS.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation de la Barge rousse est jugé favorable en Europe, bien que les populations hivernantes présentent un léger déclin [bg2].

L. l. taymyrensis qui compterait 600 000 représentants est considérée comme étant en diminution [bg18 ; bg63]. Elle traverse la France où elle stationne lors des migrations.

La sous-espèce nominale qui hiverne en France est représentée par une population totale estimée à 120 000 individus en Europe. Elle est considérée comme stable [bg18 ; bg63]. En hiver, elle est localisée en Europe (90% de ses effectifs sont présents sur une dizaine de sites en Grande-Bretagne, en Irlande et aux Pays-Bas). Elle intègre une population nicheuse en Scandinavie (Norvège, Suède et Finlande) qui compterait entre 1 325 et 3 400 couples nicheurs. On se demande si des oiseaux de la sous-espèce *L. l. taymyrensis* ne viendraient pas grossir les rangs des contingents hivernant en Europe de l'Ouest.

Les effectifs hivernants en France, de l'ordre de 8 100 oiseaux (moyenne calculée sur la période 2001-2005 [données WETLANDS INTERNATIONAL France, synthèse Roger MAHEO, non publié]) se distribuent essentiellement sur le littoral : les observations continentales sont rares et souvent liées au démarrage de la migration pré-nuptiale, à la fin de l'hiver [bg71].

Les effectifs nationaux observés depuis 1977 sont très fluctuants [bg11], pouvant varier du simple au double d'une année sur l'autre, sans montrer de tendance nette sur le long terme. Les maxima ont été observés en 1982 et en 2003, lors de vagues de froid. Les minima des 20 dernières années ont eu lieu en 1988, 1998 et 2005 [bg42-non publié]. Localement, ils ont montré une diminution comme dans la baie de Saint-Brieuc et l'Anse de l'Aiguillon durant les années 1980-90. Par contre, les effectifs montrent une tendance à l'augmentation dans la baie de Quiberon, les traicts du Croisic, l'île de Ré et la baie d'Yves.

Cependant, l'effectif hivernant en France est considéré vulnérable [bg53].

Menaces potentielles

Les surfaces intertidales ont tendance à diminuer en France, comme en Europe, du fait du développement de l'industrie, du tourisme (avec les structures d'accueil qui y sont liées) et des cultures marines [bg53] ce qui réduit les habitats de l'espèce.

L'espèce est sensible à la présence humaine, et montre des distances d'envol relativement élevées, de l'ordre de 70 mètres aux Pays-Bas [13] et de 120 m en baie de Somme [TRIPLET, inédit]. Cette sensibilité aux dérangements serait la raison pour laquelle les oiseaux auraient abandonné leur zone d'alimentation traditionnelle en baie du Mont Saint-Michel [bg53].

Essentiellement présente sur les estrans, cette espèce, à l'instar de nombreux limicoles, est exposée à l'intensification des pratiques d'exploitation ostréicole et conchylicole, ainsi qu'à la dégradation de la qualité de l'eau.

Le prélèvement cynégétique en France est peu connu et mériterait d'être mieux appréhendé. Toutefois, les principales menaces pesant sur l'espèce restent liées à cette pratique [bg53]. En Vendée, le prélèvement des deux espèces de barges était estimé à 16-25% de l'ensemble des limicoles en 1998-99 [bg34]. En France, ce sont plusieurs milliers d'individus qui seraient prélevés.

Propositions de gestion

Le contrôle de la fréquentation humaine sur le domaine public maritime, notamment dans les réserves, est nécessaire pour améliorer la tranquillité de l'espèce, qui a besoin de constituer d'importantes réserves adipeuses pour effectuer les très longues étapes de sa migration. Ainsi, l'optimisation de la gestion (prendre en compte les reposoirs et des zones d'alimentation) de réserves constituerait des éléments importants dans ce dispositif où les réserves naturelles jouent déjà un rôle non négligeable, abritant 85% des effectifs comptés à la mi-janvier [bg9].

Etudes et recherches à développer

En hiver, ainsi que pendant les périodes migratoires, il convient d'évaluer, sur les sites occupés par l'espèce, l'impact des diverses activités auxquelles sont exposées les barges. L'objectif poursuivi est de proposer des mesures de gestion qui visent à améliorer les conditions d'alimentation et de repos. A l'instar des préconisations formulées à l'issue des travaux menés sur l'Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*), elles doivent prendre en compte les exigences de tranquillité et de constitution des réserves énergétiques nécessaires à la survie de la barge à cette période cruciale. Des propositions de création de réserves de chasse ou de réserves naturelles pourraient en découler.

Une analyse de l'impact de la chasse (prélèvement, dérangement) et de l'utilisation actuelle des réserves par les oiseaux apparaît nécessaire afin de déterminer quels sont les facteurs éventuellement limitant de l'hivernage.

La distinction entre Barge rousse et Barge à queue noire dans le suivi des prélèvements cynégétiques est nécessaire afin de mieux cerner l'impact de cette activité sur ces espèces.

Bibliographie

1. ANNEZO, J.P. & HAMMON, B. (1989).- *Prédation par les limicoles de la macrofaune intertidale en baie de Saint-Brieuc*. Rapport IFREMER, projet EUPHORBE. 94 p.
2. EVANS, P.R., HERDSON, D.M., KNIGHT, P.J. & PIENKOWSKI, M.W. (1979).- Short term effects of reclamation of part of Seal Sands, Teesmouth, on wintering of waders and shelducks. I.- Shorebirds diet, invertebrate densities and the impact of predation on the invertebrates. *Oecologia* 41: 183-206.
3. GOSS-CUSTARD, J.D., R.E., J. & NEWBERY, P.E. (1977).- The ecology of the Wash: I. Distribution and diet of wading birds (*Charadrii*). *Journal of Applied Ecology* 14: 681-700.
4. GOSS-CUSTARD, J.D., WARWICK, R.M., KIRBY, R., MAC GRORTY, S., CLARKE, R.T., PEARSON, B., RISPIN, W.E., LE V. DIT DURELL, S.E.A. & ROSE, R.J. (1991).- Towards predicting wading birds densities from predicted prey densities in a post barrage Severn Estuary. *Journal of Applied Ecology* 28: 1004-1026.
5. LANDYS, M.M., PIERSMA, T., VISSER, G.H., JUKEMA, J. & WIJKER, A. (2000).- Water balance during real and simulated long distance migratory flight in the Bar-tailed Godwit. *Condor* 102: 645-652.
6. LARSEN, T. & MOLDSVOR, J. (1992).- Antipredator behavior and breeding association of Bar-tailed Godwit and Whimbrel. *Auk* 109: 601-608.
7. LE DREAN QUENEC'H DU, S. (1994).- *Répartition spatio-temporelle des limicoles en baie du Mont Saint-Michel*. Thèse vétérinaire, ENV Nantes. 128 p. + annexes.
8. MELTOFTE, H., BLEW, J., FRIKKE, J., ROSNER, H.U. & SMIT, C.J. (1994).- Numbers and distribution of waterbirds in the Wadden Sea. Results and evaluation of 36 simultaneous counts in the Dutch-German-Danish Wadden Sea 1980-1991. *Wader Study Group Bulletin* 74(Special Issue): 1-192.
9. NEHLS, G., SCHEIFFARTH, G., DERNEDDE, T. & KETZENBERG, C. (1993).- Seasonal aspects of the consumption by birds in the Wadden Sea. *Verh. Dtsch. Zool. Ges.* 86(): 286.
10. PROKOSCH, P. (1988).- Das Schleswig-Holsteinische Wattenmeer als Frühjahrs-Aufenthaltsgebiet arktischer Watvogelpopulationen am Beispiel von Kiebitzregenpfeifer (*Pluvialis squatarola* L. 1758), Knutt (*Calidris canutus* L. 1758) und Pfuhlschnepfe (*Limosa lapponica* L. 1758). *Corax* 12(4): 273-442.
11. SCHEIFFARTH, G. (2001).- Bar-tailed Godwits *Limosa lapponica* in the Sylt-Rømø Wadden Sea : which birds, when, from where, and where to ? *Die Vogelwarte* 41: 53-69.
12. SCOTT, D.A. (2002).- *Report on the Conservation Status of Migratory Waterbirds in the Agreement Area. Second edition*. Report to second Meeting of the Parties to the African-Eurasian Waterbird Agreement Bonn, Germany, September 2002. 222 p.
13. SMIT, C. & VISSER, G.J.M. (1993).- Effects of disturbance on shorebirds: a summary of existing knowledge from the Dutch Wadden Sea and Delta area. *Wader Study Group Bulletin* 68(Special Issue): 6-19.
14. SUEUR, F. & TRIPLET, P. (1999).- *Les oiseaux de la Baie de Somme. Inventaire commenté des oiseaux de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde*. SMACOPI, Groupe Ornithologique Picard, Conservatoire Littoral, Réserve Naturelle de la Baie de Somme. 510 p.
15. YÉSOU, P., CHUPIN, L.L. & GRABOVSKY, V.L. (1992).- Notes on the breeding biology of the Bar-tailed Godwit *Limosa lapponica* in Taimyr. *Wader Study Group Bulletin* 66: 45-47.